

BANQUE DE CANDIDATURES

TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN TRAVAUX PRATIQUES (INHALOTHÉRAPIE)

SALAIRE : DE 27,07 \$ A 36,14 \$/HEURE

**SUPÉRIEURE IMMÉDIATE : NADIA MORIN
DIRECTRICE ADJOINTE DES ÉTUDES AUX PROGRAMMES**

PAVILLON
RONALD-LANDRY



CÉGEP DE
RIVIÈRE-DU-LOUP



LE CÉGEP DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Fortement impliqué dans le développement socioéconomique de sa région, le Cégep de Rivière-du-Loup offre 11 programmes d'études techniques et quatre programmes d'études préuniversitaires à près de 1 200 élèves à l'enseignement régulier et 200 élèves à la formation continue.

Son environnement propose un milieu de travail, un milieu d'études et un milieu de vie positifs et valorisants, dans une ville en plein essor. Le Cégep se distingue par une équipe passionnée de plus de 300 membres du personnel engagés au quotidien à la réussite des élèves. Ces personnes sont animées par des convictions inébranlables en matière d'excellence, d'ouverture, de créativité et d'inclusion afin d'offrir une formation de qualité qui répond aux défis de la société actuelle.

NATURE DE L'EMPLOI

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à assister le personnel enseignant ou de recherche dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux de laboratoire, de stage, d'atelier ou des projets de recherche et à accomplir, selon les besoins, des fonctions de démonstration, de monitoring et de répéteur.

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La personne de cette classe d'emploi fournit un soutien aux personnes étudiantes ou aux équipes de recherche lors des activités de laboratoires, de stages, d'ateliers ou des projets de recherche en collaboration avec le personnel enseignant ou de recherche et accomplit, selon les besoins, des fonctions de

démonstratrice ou démonstrateur, de monitrice ou moniteur et de répétitrice ou répétiteur.

Elle participe au choix du matériel spécialisé, des appareils, outils, machines et instruments de laboratoire, les assemble, le cas échéant, en assure le fonctionnement ainsi qu'une utilisation rationnelle et les adapte à des besoins spécifiques. Elle conçoit, modifie, fabrique ou réalise des composantes, pièces, maquettes, documents, images ou matériel didactique à l'aide de plans, de devis ou des sources documentaires disponibles.

Elle en effectue le calibrage, l'étalonnage, l'entretien et la réparation et voit au maintien de l'inventaire et à l'approvisionnement du matériel. Elle s'assure du respect des normes de santé et de sécurité lors de leur utilisation, de leur manutention et de leur entreposage.

Elle prépare et organise matériellement des laboratoires et vérifie leur fonctionnalité.

Elle participe aux essais, aux analyses, aux tests, aux expérimentations ou au développement de nouvelles expériences. Dans le cadre des projets de recherche, elle prend des mesures, note des résultats, tient à jour des registres, effectue des calculs, des graphiques et analyse des données.

Elle est appelée à coordonner le travail du personnel de soutien impliqué dans la réalisation de programmes ou d'opérations techniques dont elle est responsable et à initier au travail ce personnel.

Elle utilise les outils technologiques de l'information et des communications mis à sa disposition en lien avec les travaux à réaliser.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Plus spécifiquement, la technicienne ou le technicien devra :

- Être autonome
- Travailler en équipe

POUR POSTULER

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur candidature au plus tard le **lundi 27 octobre 2025, 12 h** à l'adresse suivante :

Direction des ressources humaines

Cégep de Rivière-du-Loup
80, rue Frontenac
Rivière-du-Loup Québec G5R 1R1
Télécopieur : (418) 862-4959
Courriel : nathalie.gamache@cegeprdl.ca

Le Collège se réserve le droit de soumettre les personnes à des tests de connaissances informatiques et à des tests sur la maîtrise de la langue française parlée et écrite ainsi que sur la capacité de rédaction.

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité en vertu de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics.

À noter que seules les personnes retenues seront contactées.

EXIGENCES

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) avec champ de spécialisation approprié ou un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Être membre de l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec (OPIQ), un atout.